Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 42 (1904)
Heft: 31

Artikel: A l'appel du "Carcasset"
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-201360

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

42me ANNÉE. — N° 31. FONDE EN 1861 PAR LOUIS MONNET ET H. RENOU Samedi 30 juillet 1904

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.
Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall, Lucerne, Lugano, Coiré, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.
ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.
Les abonnements datent des 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

St-Gall et Vaud.

Les Saint-Gallois viennent à peine de célébrer, par un temps superbe et de façon grandiose, le Tir fédéral, que déjà on se demande où aura lieu le prochain. On parle du canton de Vaud, Lausanne ou Yverdon.

Sans préjuger en rien la question, il est intéressant de rappeler que si l'une de nos villes se chargeait de cette entreprise, dont l'importance va croissant, ce ne serait pas la première fois que la bannière fédérale passerait des mains des Saint-Gallois dans celles des Vaudois. Il semble même que ce soit dans l'ordre des choses.

En effet, en 1836, le Tir fédéral se fit à Lausanne ; c'était la première fois qu'il avait lieu dans le canton de Vaud. La bannière fédérale nous arriva de Zurich, où la fête s'était célébrée en 1834.

En 1838, les Vaudois allèrent porter la bannière à St-Gall, et, en 1876, date du dernier tir fédéral de Lausanne, c'est des Sant-Gallois qu'ils la reçurent.

A qui la bannière, cette fois ? L'honneur est grand, sans doute, mais non sans péril.

* * *

C'est en 1824 que se fonda la Société suisse des carabiniers et que fut régulièrement instituée la fête du Tir fédéral. Elle se fit, cette année-là, à Aarau. Elle avait alors lieu toutes les années ; il est vrai qu'elle était beaucoup plus simple.

L'année suivante, 1827, ce fut le tour de Bâle ; en 1828, celui de Genève ; en 1829, celui de Fribourg, puis, en 1830, celui de Berne.

Dès lors, la fête n'eut lieu que tous les deux ans, et ce fut Lucerne qui l'organisa en 1832. Elle se fit à Zurich en 1834, et, nous l'avons dit, à Lausanne, en 1836, etc., etc.

* * *

Et puisque nous avons remonté le cours des ans pour trouver l'origine des tirs fédéraux, disons que le premier tir auquel furent conviés des tireurs de différents cantons, eut lieu à la ferme de l'ancien château de Prilly, près de Lausanne, en 1819.

» Nous sommes autorisés, lisons-nous à ce propos dans la *Gazette de Lausanne* de mai 1819, à annoncer que les préparatifs pour le tirage à la carabine, autorisé par le Conseil d'Etat et qui doit avoir lieu à la ferme de Prilly, dès le 10 au 15 courant, inclusivement, se continuent avec la plus grande activité. On est déjà avisé que nombre d'amateurs de nos confédérés se rendront à l'envi à cette réunion, où rien ne sera négligé pour lui donner tout l'agrément dont elle est susceptible. »

Les premiers prix — il n'y avait, semble-t-il, que quatre cibles — furent remportés par M. Blanchet, de Lutry, à la cible verte ; par M. Nicollier, des Ormonts, à la cible rouge ; par M. Perroux, de Palézieux, à la cible jaune, et, à la cible tournante, par M. Schlitter, de Berne.

A qui les créanciers ? — La *Feuille des Avis officiels* du 26 courant a publié un avis de vente, en deuxième enchère, où nous trouvons, avec stupéfaction, la phrase que voici :

« Les biens meubles *et les créanciers* compris dans cette poursuite seront vendus aux enchères, le 11 août 1904, à 10 heures du matin, à ***, au local des ventes. »

La part d'Augustine. — Monselet, on le sait, était d'une goinfrerie légendaire.

Un soir qu'il dînait chez le dessinateur Deroy, on servit, au dessert, un superbe gâteau, dont la maîtresse de maison garda une part pour la bonne.

Quand celle-ci vint pour emporter le plat :

— Augustine, lui dit Monselet, j'achète votre part vingt sous.

Il donna vingt sous à la bonne et mangea le gâteau.

Encore une définition. — Mais, monsieur, demandait un jeune homme à un financier, dites-moi, qu'est-ce que la Bourse ?

— La Bourse, mon ami, est un petit sac en toile dans lequel on serre ses économies et un grand bâtiment où on les perd.

Coins de chez nous.

CLARENS

Les journaux du monde entier ont parlé de Clarens, à propos de la mort, survenue la semaine dernière, de M. Paul Krüger, le président de la pauvre république du Transvaal. C'est le cas de citer les beaux vers d'Eugène Rambert*

Connaissez-vous Clarens, le village où les roses
Avant le carnaval commencent à fleurir,
Où dans les potagers croissent les lauriers roses,
Où la figue, deux fois, a le temps de mûrir ?
Je ne vous parle pas de ce Clarens moderne,
Le Clarens des bazars, des hôtels, des villas,
Où le sieur Rochefort colporte sa *Lanterne*,
Où le long des trottoirs trainent les falbalas.
Je parle du Clarens qu'adoraient les poètes,
Du Clarens de jadis, fidèle à son patois,
Où la grève était large et propice aux mouettes,
Où les petits oiseaux nichaient sous les grands toits,
Où, par les fruits du sol les maisons décorées,
Etalaient au soleil, contre leurs blancs pignons,
Les gerbes de maïs par l'automne dorées
Et les festons coquets des chainettes d'oignons...
Ami, vous êtes jeune et nouveau sur ces rives;
L'avez-vous jamais vu, ce vieux et cher Clarens,
Où l'on rencontrait moins de ladyes maladives
Que de robustes gars, aux bras exhubérants ?
Avez-vous jamais vu, sur la plage sonore,
Les bateliers grognards recueillir le bois mort,
Et les enfants, tout nus, assemblés dès l'aurore,
Se rouler à l'envi sur le sable du bord ?
Avez-vous jamais vu les brunes villageoises
Sur la route, le soir, défiler bras à bras,
Jasant de leurs amours et se moquant, sournoises,
Des garçons timorés qui ne les suivaient pas ?
Avez-vous jamais vu leurs atours du dimanche :
Bordure de dentelles aux coiffes de satin,
Noir corsage lacé sur la chemise blanche
Avec un œuillet rouge entr'ouvert du matin ?
Oh ! c'était le beau temps quand, pour aller au temple,
Chacune ayant son livre aux agrafes d'argent,
De toutes les maisons elles sortaient ensemble,
Prenaient par les sentiers et d'un pas diligent,
Pimpantes, s'en venaient écouter un bon prêche,
A la mode d'alors, pratique et solennel,
Comme en ce siècle ci l'on ne veut plus qu'on prêche,
Comme savait prêcher notre doyen Bridel !
O lointains souvenirs, vieilles mœurs, larges grèves,
Doux nid, joyeux et chaud, berceau de mes parents,
Quiconque t'a connu te retrouve en ses rêves,
O rustique séjour, ô gracieux Clarens !

* *Dernières poésies.* — Lausanne, librairie F. Rouge.

Pendants

ou la sagesse des proverbes.

L'excès en tout est un défaut.
Tel père, tel fils.
Abondance de biens ne nuit pas.
A père avare, fils prodigue.

On prend ce qu'on a. — Au thé de Mme R.

— Comme vous êtes peu indulgente, madame. Pourquoi donc dites-vous toujours du mal de vos amis ?

— Que voulez-vous ! Je ne connais pas les autres personnes.

A l'appel du « Carcasset ».

Tous les journaux parlent de façon très élogieuse de la pièce qui se joue en ce moment, devant des auditeurs venus de tout le pays romand, au Casino de la coquette ville d'Estavayer, qui déjà vaudrait à elle seule le voyage.

Cette pièce, intitulée *Alcool et petite ville* (imprimerie Fragnière frères, à Fribourg), est de M. le Dr Thürler, auteur du « Vieux Stavayer », représenté, il y a deux ans, avec non moins de succès.

M. Marmier en a composé la musique et madame Elgass a peint les décors. Auteur, musicien, peintre, interprètes, tous d'Estavayer.

On connaît les tendances de cette œuvre qui, par des tableaux frappants de vérité et d'observation, a pour mission de mieux convaincre nos populations des dangers de l'alcoolisme.

Voici quelques fragments du quatrième acte, dont le titre est : *L'alcool dans son gîte.* Ils permettront à nos lecteurs de se rendre compte de la vigueur et de l'originalité de la pièce du Dr Thürler.

* * *

Neuf heures du soir. Une salle d'auberge exiguë et basse, un fourneau en molasse à deux étages, des petites tables alignées de chaque côté du local. Bancs et tabourets de bois. La chambre est vaguement éclairée par deux lampes suspendues.

Une paysanne et plusieurs paysans, reliquat d'un enterrement qui a eu lieu le matin, sont assis autour d'une table.

PHROSINE (*debout près d'une table*)

Allons ! bougeons ! c'est le moment !

NICODÈME, SON MARI (*lui présentant son verre*)

Ça te presse-t-il tant, Phrosine ? Tiens, prends-moi ce verre !

Phrosine se rassied et boit.

UN PAYSAN (*à Phrosine*)

Voyez-vous, madame, on n'enterre pas tous les jours des braves gens comme ce pauvre Nazi !... Pas un pingre, celui-là !

Levant son verre :

Hein ! si on servait du gros vieux pareil à tous les enterrements !

A l'aubergiste :

A combien de litres avons-nous encore droit ?

LA CABARETIÈRE (*posant un litre de vin sur la table*)

Vous en avez bu vingt-neuf !... voici le dernier !...

NICODÈME

Et dire qu'à l'ensevelissement du gros Claude, il n'y avait que dix litres pour tout potage !... C'est honteux !

UN PAYSAN

Et quel vin !... Un petit penatzet qui puait le soufre !... Et quel fromage !... de la vraie tomme de femme !

NICODÈME (*sententieux*)

Claude était un rapiat !...

UN PAYSAN

Pas comme Nazi !... En voilà un au moins qui se fait honneur, aujourd'hui !...

NICODÈME

Des morts comme ça, il en faudrait des tas !

UN PAYSAN

Respect pour lui !... .

UN AUTRE PAYSAN

Oui, respect !... et qu'il vive !

TOUS LES PAYSANS (*entraînés entonnent*)

Qu'il vive, qu'il vive et soit heureux !
Ce sont là nos vœux !

LA CABARETIÈRE (*doucereuse*)

On ne chante pas ici, messieurs. Si vous voulez chanter, allez chanter ailleurs !...

NICODÈME

Allons, madame, ce n'est pas tous les jours fête !

VIEUX RÉGENT (*assis à une autre table en compagnie du peintre et du licencié*)

Moi, je prétends que l'alcool est le fléau, la peste du pays... la ruine morale et physique de l'individu et de la race... Je le répète : On boit trop !... beaucoup trop !... Avez-vous un tire-bouchon ?

PEINTRE

C'est-à-dire qu'on ne sait plus boire !... On boit d'une façon déplorable !... Chaque boisson possède sa vertu... tout comme les simples ! Mais on boit sans discernement et voilà le mal !... Si vous avez du noir... croyez-moi... du La Côte et pas de Lavaux !... Si votre esprit s'endort, pas de bière, mais du Vully !... Si votre cœur se dessèche, une lampée de fendant de Sion !... Essayez, et vous m'en direz deux mots !... Quant à moi, pour peindre un paysage vaporeux, il me faut une absinthe bien troublée !... pour une bataille, de l'Yvorne ou du Dézaley !... pour une scène d'intérieur, du vin de Cheyres, et, pour un sujet religieux, de l'eau de canelle !...

VIEUX RÉGENT (*à part*)

Allons donc !... Quand il ne boit pas, il ne fait rien faute d'inspiration et quand il est inspiré, il ne peut plus peindre à force d'inspiration !...

. . . . . .

UN VIEUX GRIGOU (*à une autre table, se lève et fouille dans ses poches*)

Tonnerre de bombe !... ne faut-il pas que j'oublie mon porte-monnaie à la maison !... C'est gentil !... moi qui vous avais invité à partager ce verre !... Bah ! une autre fois ce sera mon tour.

BOURGEOIS (*à part*)

Connu !... C'est comme ça qu'on fait les bonnes maisons !

Il paie. Ils sortent.

PHROSINE (*assise au bout d'une table, se levant*)

Allons !... bougeons ! depuis deux heures que le cheval attend dans la neige !

NICODÈME, SON MARI (*lui présentant son verre*)

Ça te presse-t-il tant, Phrosine ?... Tiens, prends-moi ce verre !

Elle boit et se rassied.

UN PAYSAN (*frappant un grand coup sur une table*)

Coquin !

UN AUTRE PAYSAN

Redis-le voire !

PAYSAN

Coquin !

PAYSAN

Essaie voire de le redire !

PAYSAN

Coquin !

PAYSAN

Tâche voire de le répéter !

PAYSAN

Encore une fois, coquin !

Ils s'empoignent.

CABARETIÈRE (*intervenant d'une voix doucereuse*).

Messieurs, on ne se bat pas ici ! Si vous voulez vous battre, allez vous battre ailleurs !

Les belligérants, hypnotisés, se rasseyent.

MONSIEUR LE JUGE

Respect pour elle !... On a beau dire !... Pour une maîtresse femme, c'en est une !

VIEUX RÉGENT

Monsieur le juge, elle est veuve et vous êtes veuf !

LE JUGE

Hé, hé, hé !

LE PEINTRE

Ce serait peut-être le moment !...

LE JUGE

Hé ! hé ! hé ! le sage se contente du présent !...

LE PEINTRE

En préparant l'avenir !...

LE JUGE

Rien ne presse !... Une prudente lenteur dans les affaires... voilà notre devise !...

LE PEINTRE

Heureux qui, à toute heure, peut voir l'objet de ses soupirs !

LE JUGE

Hé ! hé ! en effet, jusqu'à onze heures et demie du soir !...

Important.

D'ailleurs, il faut avoir du temps, pour se marier.

LE PEINTRE

Oui... je le sais... les soucis de la magistrature vous absorbent tout entier !

LE JUGE

En effet !... c'est juste !

RÉGENT

On rapporte que la cour est sur les dents ces temps-ci !... A quand l'affaire Quillet-Modoux ?

JUGE

Vendredi prochain !... hé ! hé !... entre nous... une poute affaire !

VIEUX RÉGENT

Et le fameux procès de Vuissens ?

JUGE

Renvoyé à quinzaine pour supplément d'enquête.

RÉGENT

Une affaire considérable... à ce qu'il appert ?

JUGE

Hé ! hé !... entre nous... une poute affaire !... Voyez-vous, monsieur le régent, ce ne serait rien d'être juge, si nous n'avions pas le code civil et le code pénal !... C'est une confusion !... un embrouillamini !... Entre nous... il faudrait là... une bonne réforme... une simplification... comme qui dirait...

LE VIEUX RÉGENT

Le Livre unique !...[1]

JUGE

C'est ça !... un livre unique !... Tenez... depuis trente ans que je juge, il m'arrive à moi-même de confondre ces maudits codes... surtout avec ces coquins d'avocats qui s'efforcent de tout embrouiller !

PHROSINE (*se levant*)

Allins !... budzins !... c'est le moment.

NIDODÈME (*lui tendant son verre*)

Voyons, ça te presse-t-il tant, Phrosine ?... Tiens... prends-moi ce verre.

Phrosine se rassied et boit.

Le paysan frappe sur la table avec un flacon vide.

Encore un demi de Cheyres !... mais du véritable !

[1] Manuel encyclopédique proposé pour les écoles.

UN PAYSAN

Oui, du pur !... Ils ont la rage d'y fourrer du Valais... ça le gâte !

NICODÈME

Voyez... il n'y a que le Cheyres au monde... Un vin à ressusciter les morts !... Pour moi, j'y ai presqu'autant foi que dans l'eau de la Bonne-Fonttaine !

PHROSINE

Tiéchté, vaudey !... tu ne sais plus ce que tu dis !

NICODÈME

A preuve que l'an passé il m'a sauvé la vie... J'étais au bout.

UN PAYSAN

Hein ?

PHROSINE

Pour ça, c'est vrai !... même qu'il avait reçu tous ses droits ![2]

NICODÈME

Le docteur m'ordonnait de boire sur des taconnets[3] et de la fleur de bonhomme... Je serais mort sans mon tonnelet... de nouveau...

Faisant claquer sa langue.

Je l'avalais par tasse comme de la tisane... et je vous certifie qu'il m'a tiré d'affaire... Hein, Phrosine ?

PHROSINE

Oui, c'est vrai... même qu'il allait le boire à la cave... en chemise... sauf respect... Mais maintenant, Nicodème, m'est avis que tu n'as plus la pleurésie ?

NICODÈME (*sententieux*)

Mieux vaut prévenir le mal que le guérir !

PAYSAN

Ça, c'est au moins parlé !

PHROSINE (*se levant*)

Allins !... budzins !... c'est le moment !

NICODÈME

Ça te presse-t-il tant, Phrosine ?... Tiens... prends-moi ce verre !

Phrosine se rassied et boit.

Arrivent un homme jouant de l'accordéon, des gens chantant et Firmin le toqué.

CHANT

. . . . . .

A septante ans, les enfants demandent le partage.
Point de partage, les cabaretiers seront nos héritiers.

A huitante ans, les enfants me mènent en carrosse
Car, de mon vivant, ils n'en ont pas eu le temps.

. . . . . .

CABARETIÈRE

Messieurs, on ne chante pas ici !... Si vous voulez chanter, allez chanter ailleurs !

LE JUGE

Respect pour elle !... Pour une maîtresse femme, c'en est une.

LE RÉGENT (*montrant Firmin, qui s'est assis sur le fourneau*)

Quel est ce phénomène ?

LE JUGE

Un pauvre fou !... Son père buvait l'eau-de-vie par litre... Aussi les affaires sont-elles mal allées !... Il a fallu tout saisir !... La vente juridique a été le coup de grâce pour l'esprit trébuchant du malheureux toqué... Depuis lors sa cervelle est travaillée par l'idée fixe de ces mises... Tenez, je gage qu'il y songe en ce moment !...

Criant comme aux mises.

Trois cents francs pour la première !

FIRMIN LE TOQUÉ (*sortant d'un rêve*)

Trois cent cinquante francs !

LE JUGE

Trois cent cinquante francs pour la quarte !... Apportez-lui une roquille de marc !

Se levant et sortant avec plusieurs clients.

Bonsoir à la compagnie !... Madame, je vous salue de tout mon cœur dévoué !

. . . . . .

Epousez !

Quand une jeune fille vous plaît, avant de la demander en mariage, faites votre possible

[1] Lieu de pèlerinage près de Châbles.
[2] Les derniers sacrements.
[3] La fleur du tussilage.